

Jette

info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Rue Henri Werrie 18-20
1090 Bruxelles
Tél.: 02/423 12 11
Fax : 02/425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

MARS 2005 N° 118

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Des travaux pour une plus grande sécurité

Pendant les mois de mars et avril, plusieurs chantiers auront lieu à Jette. Des plateaux seront construits à trois endroits différents, tandis que la STIB et la Région entreprendront également des travaux dans la commune.

Des plateaux seront aménagés au croisement formé par les rues Volral, Reniers, Toussaint et la chaussée de Dieleghem, dans la chaussée de Wemmel et au croisement Broeckaert/Bonaventure.

Du fait d'un calendrier tout à fait exceptionnel, deux gros chantiers auront lieu dans le même temps: dans la rue Léon Theodor et dans le boulevard de Smet de Naeyer.

La simultanéité des chantiers et leurs répercussions sur le trafic, entraîneront d'inévitables désagréments mais aucune amélioration ne peut avoir lieu sans quelques embarras passagers. C'est le prix à payer pour une meilleure sécurité.

**LISEZ LES DÉTAILS DANS
NOTRE DOSSIER TRAVAUX
en pages 4 et 5**

**Des mandataires régionaux
en visite à Jette Page 2**

**Un médecin généraliste
en dehors des heures classiques
de consultation Page 7**

**Sport et détente au
programme des vacances
Page 9**

Activités 3ème âge Page 12



Beliris rapporte 4.000.000 d'euros à Jette !

En suivant l'actualité, les Jettoises et les Jettois auront remarqué que pour la première fois, Jette allait bénéficier de "Beliris". Derrière ce nom de code se cache l'accord de coopération entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale, c'est-à-dire l'argent que l'Etat fédéral accepte d'investir dans les infrastructures publiques des 19 communes bruxelloises.

En juillet 2004, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Jette introduisait une demande auprès du ministre-président de la Région, avec pour principal objet la place Cardinal Mercier et ses alentours. En effet, cette place nécessite un réaménagement de fond en comble. L'investissement est estimé entre 3.500.000 et 4.000.000 d'euros. Il concerne certes les riverains. Mais la place, c'est aussi un noyau de communication qui rayonne au-delà des frontières communales, avec une gare SNCB (future gare RER), une ligne de tram et une ligne de bus. Son aménagement dépasse donc de loin les intérêts communaux. C'est la raison pour laquelle Jette a demandé l'intervention de Beliris.

Depuis lors, comme bourgmestre mais aussi comme député, je n'ai pas manqué d'intervenir auprès des autorités régionales et fédérales pour leur exposer tout le bien fondé de cette demande. En outre, il m'a semblé logique que notre commune, qui a toujours joué loyalement le jeu régional, en s'inscrivant dans une vision globale de notre ville-région, bénéficie à son tour de la loyauté régionale envers ses entités locales.

C'est donc un projet important qui s'initie aujourd'hui. Depuis de nombreuses années, il n'y a en effet plus eu d'intervention dans le coeur historique de notre commune. Il faudra bien sûr encore du temps avant de rentrer dans une phase plus opérationnelle. L'accord conclu porte sur les années 2005-2007. Aucun plan, aucune esquisse n'a encore été tracé. De plus, il sera impératif d'associer la population à ce projet.

Enfin, cet accord ne conclut pas l'histoire de Jette dans Beliris. Au contraire, il en marque le début. Car face aux problèmes structurels de financement des communes du Nord-ouest de Bruxelles, je compte bien attirer l'attention des décideurs régionaux sur l'absolue nécessité de soutenir les investissements de la commune de Jette dans les années à venir.

C'est un travail de longue haleine qu'il faut mener avec conviction !

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

Des mandataires régionaux en visite à Jette

Trois mandataires régionaux ont visité notre commune ces dernières semaines. Evelyne Huytebroeck, Françoise Dupuis et Benoît Cerexhe ont chacun eu un entretien avec le bourgmestre Hervé Doyen et les échevins concernés par des dossiers spécifiques.



Evelyne Huytebroeck (Ecolo), ministre de l'Environnement et de l'Energie, s'est entretenue de quelques projets locaux et de questions d'environnement avec les responsables communaux.

A cette occasion, la commune a pu mettre en lumière la contradiction dans le fait que les mouvements de jeunesse ne sont pas admis dans le Parc Régional Roi Baudouin et dans le bois du Laerbeek alors que le règlement régional autorise les chiens à se promener en toute liberté dans de grands espaces verts. La ministre a promis de trouver, avec l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE), une solution à ce problème.

La commune espérait aussi obtenir plus de clarté dans le dossier de la vieille forge de la rue Toussaint. Ce bâtiment, propriété de la Région, est vide depuis de longues années déjà. Par le passé, une série de projets ont été proposés pour réaffecter la vieille forge mais ils ont été rejetés un par un par l'IBGE. La commune espère que la Région prendra ses responsabilités et rénovera l'immeuble mais rien de concret n'a été établi.

La ministre Huytebroeck a également été visiter un terrain derrière l'AZ-VUB. Le chemin des moutons fait face, depuis des années, à des dépôts clandestins. La commune souhaite nettoyer l'endroit et lui refaire une beauté. Elle compte sur le soutien logistique de la Région. L'Oeuvre royale du Coin de Terre a aussi été présentée. Les jardinets seront réaménagés et un nouveau règlement sera bientôt d'application. Ce règlement va être repris par la Région de Bruxelles-Capitale et sera donc appliqué à tous les jardinets de l'agglomération. En ce qui concerne le chemin des moutons, la commune prendra contact avec le secrétaire d'Etat à la Propreté publique Emir Kir.

Françoise Dupuis (PS) est secrétaire d'Etat au Logement et à l'Urbanisme. Ce sont principalement des sujets d'urbanisme qui ont été abordés lors de sa rencontre avec les responsables communaux. Il y a

différentes règles d'urbanisme aux niveaux régional et local. Ces réglementations sont parfois contradictoires si bien que les diverses parties (communes et demandeurs de permis d'urbanisme) se trouvent confrontées à un manque de clarté. Le plan régional d'affectation du sol (PRAS), les plans particuliers d'affectation du sol (PPAS) et le règlement régional d'urbanisme en sont des exemples. Le contenu de ces règlements peut être contradictoire et causer des problèmes. Un cas spécifique a été soulevé: l'AZ-VUB veut s'étendre mais fait face à des prescriptions qui s'opposent. Il y a un manque de clarté. De ce fait, le dossier reste clos. La secrétaire d'Etat a promis d'examiner ce problème avec l'aide de juristes.



Le ministre de l'Economie et de l'Emploi Benoît Cerexhe (CDH) a rencontré les mandataires communaux qui lui ont proposé une visite à travers notre commune. Les discussions se sont principalement orientées autour du centre commercial et de l'emploi. Le ministre a découvert le futur centre administratif de la chaussée de Wemmel.

La commune a demandé au ministre des moyens pour soutenir son centre commercial. La place Cardinal Mercier, la place Reine Astrid et la place Philippe Werrie forment le coeur commerçant de notre commune; un petit coup de pouce serait utile pour poursuivre l'évolution. La commune espère la désignation d'un Town Manager. Une telle fonction, instaurée par la Région, aide à revitaliser les commerces communaux et développer les projets spécifiquement axés sur les commerces. Les communes limitrophes de Molenbeek et Koekelberg bénéficient déjà d'un Town Manager. Le ministre a positivement accueilli la requête de la commune et prendra une décision après un dialogue avec les commerçants (dans le cadre des Ateliers du Commerce bruxellois).

En marge du commerce, la commune a aussi discuté la possibilité de pouvoir engager des agents contractuels subsidiés (ACS). Il est surtout fait appel à ces personnes dans des organisations sociales ou culturelles. Différents centres de notre commune aspirent à bénéficier d'ACS. Le ministre a pris note de la situation présentée et a promis de s'atteler à l'engagement de personnes supplémentaires.

INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.



CENTRE ADMINISTRATIF DE JETTE

Rue Henri Werrie 18-20
1090 Jette - Tél. 02/423.12.11

Horaires des services communaux

Services Population, Gestion du Territoire (Urbanisme) et GEFICO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h (Gestion du Territoire uniquement sur rendez-vous de 16 à 19 h)

Service Etat civil : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Sauf Chômage : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

HÔTEL COMMUNAL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02/423.14.00

- Bureau de pointage
Tél.: 02/423.14.16

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77
1090 Jette

Tél.: 02/423.19.10

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette

Tél.: 02/421.70.90/91

A noter...

La prochaine séance du conseil communal est fixée au **mercredi 23 mars 2005 à 19h** à l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du conseil). Les débats du conseil sont publics.

Les enfants en sécurité dans la voiture

Le port obligatoire de la ceinture existe depuis bientôt trente ans dans notre pays mais est toujours appliqué avec réticence. Il semble, en effet, que tout le monde n'est pas convaincu de l'utilité de la ceinture, en dépit du fait que son port sauve de nombreuses vies chaque année. Les enfants aussi sont trop souvent assis en voiture sans ceinture, donc sans protection. Une grande campagne de sensibilisation est lancée dans le but de remédier à cette situation. Appelée "www.tatouceinture.be", cette campagne s'inscrit dans le cadre d'une action européenne. Avec "www.tatouceinture.be", le ministre de la Mobilité Renaat Landuyt et l'Institut Belge

pour la Sécurité Routière (IBSR) souhaitent développer le réflexe de la ceinture chez les enfants. Protéger les enfants de maintenant et les aider à devenir de futurs conducteurs prudents sont les objectifs principaux de cette campagne.

Il est prouvé que la ceinture offre la meilleure protection en cas d'accident. Elle vous empêche d'être projeté hors du véhicule ou d'avoir à manger votre volant et assure que vous sortiez indemne d'un accident (même à basse vitesse). Saviez-vous du reste que la ceinture offre le plus de protection à vitesse basse et moyenne? Et que les airbags n'ont d'utilité que lorsqu'ils sont combinés avec la ceinture? En outre, les personnes à l'avant courent 80% plus de risques de blessures graves si les passagers assis à l'arrière ne se sont pas attachés. Assez de raisons donc pour faire du bouclage de la ceinture de sécurité un réflexe.

La ceinture: utile et nécessaire

Les jeunes enfants forment le groupe d'usagers de la route le plus vulnérable. Pourtant, trop souvent encore, ils ne sont pas correctement attachés au moyen d'un système de retenue adapté à leur taille et à leur poids. Cela n'est certainement pas le fait de parents négligents qui se soucient peu du sort de leur descendance. Les parents conduisent généralement de manière responsable; ils ressentent moins l'utilité d'attacher leurs enfants car ils s'estiment bons conducteurs. Ils sont convaincus de courir moins de risques parce qu'ils roulent toujours prudemment ou uniquement sur de courtes distances. Rien n'est moins vrai. En Belgique, chaque semaine, plus de 4 enfants, transportés en voiture,



meurent ou sont gravement blessés. On constate que la plupart des parents installent un siège-auto pour leur bébé et, plus tard, pour leur bambin mais qu'ils négligent d'attacher les enfants plus grands parce qu'ils ne trouvent plus cela nécessaire. C'est une explication partielle de la relative surreprésentation des enfants de 5 ans et plus dans les statistiques d'accidents alors que dans un siège utilisé correctement, un enfant court trois fois moins de risques d'être tué ou gravement blessé en cas d'accident. Des systèmes de retenue adaptés et correctement utilisés sont, par conséquent, indispensables pour véhiculer des enfants en sécurité.

1 siège = 1 personne

A partir du 1er septembre 2005, la "règle des deux-tiers" appartiendra au passé. Il s'agit de la disposition qui permet,

aujourd'hui encore de transporter 5 enfants sur une banquette arrière de 3 places. Pour répondre aux prescriptions élémentaires de sécurité, cette règle fera place à une autre: "1 siège, 1 personne".

La vaste campagne de sensibilisation s'adresse directement aux enfants passagers de voitures. L'objectif est d'attirer l'attention sur l'obligation de toujours attacher les enfants en voiture. La campagne a aussi une mascotte: un petit "tatouceinture"! Ce sympathique gadget rappelle aux enfants qui voyagent en voiture qu'ils doivent toujours boucler leur ceinture. La sensibilisation s'articule autour des affiches, spots TV, dépliants et brochures, actions dans les écoles et du site internet: www.tatouceinture.be

Pour plus d'informations:
www.tatouceinture.be - IBSR:
02/244.15.11 - www.ibsr.be

La STIB prépare un nouveau réseau bus

La STIB tente d'adapter le plus possible son offre aux besoins des voyageurs. C'est pourquoi, la société de transports en commun travaille à un nouveau réseau bus. De nouveaux itinéraires de bus et d'autres fréquences seront développés sur base de ce plan. L'introduction du nouveau plan de bus de la STIB n'est pas pour demain et on estime qu'il sera d'application en 2007-2008. Le projet doit d'abord être étudié par les communes, avant d'être soumis au ministre bruxellois de la Mobilité Pascal Smet.

Pour la commune de Jette, les principales modifications concernent l'itinéraire du bus 89. Il sera remplacé par le bus 88 qui permettra de rallier le centre de Jette via l'avenue du Sacré-cœur, l'avenue Sécurefin, l'avenue des Démineurs, le boulevard de Smet de Naeyer et la rue Léopold 1er avant de poursuivre en direction de Bockstaël. De cette manière, une connexion entre le nord de la commune et le centre sera assurée le week-end. Grâce à ce bus, les habitants du nord de Jette auront un moyen simple de se rendre au marché dominical. La date de mise en oeuvre de ce changement n'est pas encore connue. Vous serez averti en temps et en heure lorsque cette modification d'itinéraire sera appliquée.

Un projet de mariage ? A vos agendas !

Si vous envisagez de vous marier dans le courant de l'année 2005, notez dès à présent que l'administration communale ne célèbre pas de mariages les dimanches et les jours fériés, ainsi qu'aux dates suivantes : le vendredi 6.5.2005, le vendredi 22.7.2005, le lundi 31.10.2005, le mercredi 2.11.2005, le samedi 24.12.2005, le lundi 26.12.2005 et le lundi 2.1.2006.

VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE

Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec le service de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

Nouveaux recrutements à la police de Bruxelles-Ouest

Le 2 février 2005, vingt-quatre nouveaux inspecteurs de police ont prêté serment devant le président du collège de police, Philippe Moureaux, en présence d'Hervé Doyen, bourgmestre de Jette, et des autres bourgmestres de la zone.

Ces inspecteurs rejoindront les services d'Interventions, de Trafic et de Proximité.

Depuis la réforme des polices, la zone de police est toujours confrontée à un manque de personnel. Notre zone de police se compose pour le moment de 726 policiers et civils sur un cadre organique de 820 personnes.

En ce qui concerne les inspecteurs de police, notre zone en compte 356 sur un cadre de 421, ce qui équivaut à un défi-



cit de seulement 65 inspecteurs. Il y a deux ans, la zone devait encore faire face à un manque de 105 policiers. Cette différence devrait s'estomper par l'embauche régulière de nouveaux agents.

La zone de police de Bruxelles-Ouest a également présenté son nouveau parc

automobile: 13 véhicules sont destinés au service Interventions et 4 véhicules sont attribués au service Proximité.

Commissariat de police - Division Jette - place Cardinal Mercier 1 - Tél.: 02/423.14.00

Des travaux pour une meilleure sécurité

Pendant les mois de mars et avril, plusieurs chantiers auront lieu à Jette. Des plateaux seront construits à trois endroits différents, tandis que la STIB et la Région entreprendront également des travaux dans la commune.

Des plateaux seront aménagés au croisement formé par les rues Volral, Reniers, Toussaint et la chaussée de Dieleghem, dans la chaussée de Wemmel et au croisement Broeckkaert/Bonaventure. Ces chantiers arrivent simultanément parce que les travaux d'asphaltage sont interrompus pendant les mois d'hiver et ne peuvent reprendre qu'au début du mois de mars. Après que la commune ait refait une beauté aux rues Volral, Mohrfeld et Broeckkaert,

la construction des plateaux, dernière phase de ces travaux, a pour but d'augmenter la sécurité dans le quartier. Le chantier de la chaussée de Wemmel s'inscrit dans le cadre du déménagement prochain du centre administratif.

Au travers du Plan communal de Mobilité en cours d'élaboration et du plan directeur zones 30 initié par l'échevin de l'Espace public et de la Mobilité Jean-Louis Pirottin, la commune de Jette accorde beaucoup d'attention à l'aménagement des voiries ainsi qu'à l'équilibre entre les différents usagers de la route. Dans ce contexte, des carrefours seront réaménagés avec des plateaux et des trottoirs traversants afin de limiter la vitesse des véhi-

cules et de permettre aux piétons de traverser en toute sécurité.

Du fait d'un calendrier tout à fait exceptionnel, il se trouve que deux gros chantiers auront lieu dans le même temps: celui de la rue Léon Theodor et celui du boulevard de Smet de Naeyer. Ces travaux sont réalisés sous l'autorité respective de la STIB et de la Région de Bruxelles-Capitale. La commune n'a donc aucune influence sur les planings de ces chantiers.

L'administration communale réclame ces travaux depuis des mois, il est, par conséquent, impossible de s'attendre à ce que ces partenaires modifient leurs planings. De plus, ces travaux pressent pour

des raisons de sécurité, les postposer n'est pas à l'ordre du jour.

En raison de la simultanéité des chantiers et des répercussions qu'ils auront sur le trafic, d'inévitables embarras sont à prévoir dans notre commune. Cependant, les riverains n'en éprouveront que peu de gêne. Les personnes dérangées seront surtout celles qui traversent notre commune.

Une échéance est fixée pour la plupart des travaux mais il va de soi qu'il faudra tenir compte des conditions climatiques.

Aucune amélioration ne peut avoir lieu sans quelques désagréments passagers. C'est le prix à payer pour un environnement sûr et un cadre de vie agréable.

Boulevard de Smet de Naeyer

Travaux de sécurisation, réaménagement de la berme centrale et renouvellement des trottoirs

Cela fait des années que la commune, pour des raisons de sécurité, demande le réaménagement du boulevard de Smet de Naeyer, voie de circulation du ressort de la Région de Bruxelles-Capitale. Par le passé, plusieurs accidents mortels ont eu lieu sur le boulevard, ce qui démontre bien son caractère dangereux.

Le boulevard de Smet de Naeyer constitue cependant une partie de l'axe emprunté par les convois exceptionnels qui traversent chaque semaine notre commune. De ce fait, aucun ralentisseur de vitesse ou rond-point ne peut y être installé. A la demande de la commune, la Région a ramené le boulevard à une

bande de circulation. Cette adaptation sera rendue définitive par les travaux de réaménagement entre l'avenue Woeste et la rue Léopold 1er.

La Région procédera, ensuite, au marquage au sol d'une bande cyclable. Pour ce faire, les deux côtés de la berme centrale seront diminués de 60cm chacun (donc 1,20m au total). Cela permet de conserver les places de parking actuelles et de dégager de l'espace pour les cyclistes. L'espace supplémentaire permettra aussi aux propriétaires de garage d'y entrer et d'en sortir plus facilement.

Deux nouveaux canisites (toilettes pour chiens) seront installés sur la berme centrale.



Des trottoirs traversants seront aménagés à hauteur des rues Couteaux, Lenoir et de l'Héroïsme pour sécuriser les abords du collège Saint-Pierre. Dans une deuxième phase, la Région renouvellera complètement les trottoirs entre l'avenue Woeste et la rue Léopold 1er.

Les chantiers de rénovation débuteront le 7 mars. Ils progresseront de manière régulière en allant de l'avenue Woeste à la rue Léopold 1er où ils s'achèveront. Leur étendue ne permet, toutefois, pas de fixer, à coup sûr, une date de fin de chantier.

Peu de désagréments sont prévus. La circulation restera, en effet, possible pendant la durée des travaux. De plus, la rénovation des trottoirs se fera après le réaménagement de la berme centrale, à l'arrivée des beaux jours.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la Région de Bruxelles-Capitale au 0473/78.10.23.

Rue Léon Theodor

Réparation des clinkers aux abords des voies de tram

La Société de Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB) avait annoncé qu'elle commencerait les travaux dans la rue Léon Theodor le 28 février 2005 mais ils sont postposés d'au moins une semaine pour des raisons climatiques. En raison du passage des trams, les clinkers sont endommagés le long des voies, ce qui rend la situation dangereuse pour les cyclistes, les conducteurs de mobylettes et de motos. Sur demande de l'administration communale, la STIB procédera à la réparation de ces clinkers pour rétablir de bonnes conditions de roulage et empêcher de plus gros dommages.

Ces travaux auront lieu sur une artère animée. C'est pourquoi, dans le but de réduire le plus possible les embarras de circulation, ils seront effectués en deux phases. La première phase, entre la place Reine Astrid et la rue Ferdinand Lenoir devrait prendre trois semaines. La seconde moitié du chantier, entre la rue Ferdinand Lenoir et la place Cardinal Mercier s'étendra sur deux semaines.

Des déviations locales sont prévues durant la durée du chantier (voir les détails dans le cadre). Une interdiction de stationnement sera en vigueur dans la zone des travaux. Tout sera mis en oeuvre pour limiter au mieux les désagréments aux riverains, commerçants et pour le trafic. Pendant la durée du chantier, les transports en commun fonctionneront normalement, les riverains conserveront, dans la mesure du possible, l'accès à leur garage et les livraisons aux commerces seront possibles. La société de transports en commun a, de son côté, prévu d'informer les riverains des détails des travaux.

La STIB a également indiqué qu'elle s'attaquerait aux bandes endommagées qui longent les rails de tram sur la place Cardinal Mercier et dans l'avenue Secrétin. A ce jour, aucune date n'a encore été fixée.

Pour plus de renseignements sur les travaux d'ajustement dans la rue Léon Theodor, vous pouvez contacter Info Travaux de la STIB: 0475/95.01.48.



Travaux STIB dans la rue Léon Theodor: les déviations

Première phase - Entre la place Reine Astrid et la rue Ferdinand Lenoir - du 07.03 au 28.03 si les conditions météo le permettent.

Une signalisation sera mise en place sur le boulevard de Smet de Naeyer pour prévenir les conducteurs avant qu'ils ne pénètrent dans la rue Léon Theodor. Une déviation sera en vigueur par le boulevard de Smet de Naeyer, via la rue Léopold 1er ou via l'avenue de Jette. Dans le sens inverse, la circulation sera déviée via la rue Ferdinand Lenoir, le boulevard de Smet de Naeyer et la chaussée de Jette.

Deuxième phase - Entre la rue Ferdinand Lenoir et la place Cardinal Mercier - du 29.03 au 10.04 (toujours sous réserve)

Une déviation est prévue via la rue Ferdinand Lenoir, le boulevard de Smet de Naeyer, l'avenue des Démineurs et l'avenue Secrétin. Dans la direction opposée, elle sera d'application via l'avenue Secrétin, l'avenue des Démineurs, le boulevard de Smet de Naeyer et la rue Ferdinand Lenoir.

Rues Volral, Reniers, Toussaint et chaussée de Dieleghem

Construction d'un plateau

Le 7 mars commencera la construction d'un plateau surélevé au carrefour formé par les rues Volral, Reniers, Toussaint et la chaussée de Dieleghem. La commune vise à améliorer la sécurité à ce croisement fréquenté où quatre voies se rencontrent.

Les rues Volral et Broekaert avaient déjà fait l'objet de travaux, fin de l'année passée. Les trottoirs et le revêtement ont été totalement renouvelés. Les trottoirs ont été réaménagés avec des clinkers et des fondations fortifiées à hauteur des garages. Les fondations de la voirie et la couche d'asphalte ont également été remises à neuf. La mise en place d'un plateau fait partie de la dernière phase des travaux de rénovation.

Le chantier avait dû être temporairement suspendu entre janvier et mars parce qu'il est impossible d'effectuer des travaux d'asphaltage pendant cette période. La

construction d'un plateau asphalté commencera au début du mois de mars. Ces travaux prendront trois semaines. Ils seront suivis par l'achèvement des trottoirs. La date de fin de ce chantier est prévue pour le 29 mars.

Une déviation sera en vigueur pendant la durée des travaux d'asphaltage. La circulation sera à nouveau possible dès que le plateau sera posé et que l'entrepreneur mettra la dernière touche à l'aménagement des trottoirs.

La construction de ce plateau s'inscrit dans le cadre de l'introduction d'une zone 30 dans les rues Volral, Reniers et Toussaint. La chaussée de Dieleghem sera elle aussi transformée en zone 30 mais aucune date n'a été arrêtée pour l'instant.

Pour plus de renseignements sur la construction d'un plateau au croise-

ment des rues Volral, Reniers, Toussaint et la chaussée de Dieleghem, vous pouvez vous adresser directement au service Espace public de la commune au 02/423.13.88.



Construction d'un plateau au croisement des rues Volral, Reniers, Toussaint et la chaussée de Dieleghem: les déviations

Les travaux de réaménagement du croisement des rues Volral, Reniers, Toussaint et la chaussée de Dieleghem se dérouleront du 7 au 29 mars. Une déviation est prévue pour tous les véhicules, y compris le bus 13, pendant les trois semaines que durera l'aménagement du plateau surélevé.

La déviation de l'AZ-VUB en direction de Simonis passera par la rue Bonaventure, l'avenue du Sacré-cœur, le square Lorge, la rue Dupré et la rue Baeck.

La déviation de Simonis vers l'AZ-VUB passera par la rue Baeck, la rue Dupré, le square Lorge, l'avenue du Sacré-cœur et la rue Bonaventure.

Le stationnement dans les rues Dupré et Baeck sera temporairement interdit sur un côté.

Rues Broekaert, Bonaventure et Mohrfeld

Construction d'un plateau et d'un trottoir traversant

Après la rénovation des revêtements et des trottoirs dans les rues Broekaert et Mohrfeld fin de l'année passée, on procédera à la construction d'un plateau et d'un trottoir traversant aux croisements avec la rue Bonaventure.

Un plateau sera aménagé au carrefour des rues Broekaert et Bonaventure entre le 1er et le 11 avril. La commune souhaite, de la sorte, réduire la vitesse dans la rue Bonaventure et augmenter la sécurité du trafic.

Dans le but d'améliorer la sécurité des piétons, un trottoir traversant sera construit dans la foulée à l'entrée de la rue Mohrfeld, parallèlement à la rue Bonaventure.

Dans le même temps, les rues Broekaert et Mohrfeld seront déclarées zones 30.

Pour plus de renseignements sur ces travaux, vous pouvez vous adresser directement au service Espace public de la commune de Jette au 02/423.13.88.



Plateau et trottoir traversant dans les rues Broekaert, Bonaventure et Mohrfeld: les déviations

Les travaux auront lieu sur l'itinéraire du bus 53 qui sera dévié pendant la durée des chantiers.

La déviation de l'AZ-VUB vers le Val Maria se fera via les rues Bonaventure, Reniers, Toussaint, Baeck, Dupré, le square Lorge et l'avenue du Sacré-cœur. Dans le sens inverse, du Val Maria vers l'AZ-VUB, le bus passera par l'avenue du Sacré-cœur, le square Lorge, les rues Dupré, Baeck, Toussaint, Reniers et Bonaventure.

Le stationnement sera temporairement interdit d'un côté dans les rues Baeck et Dupré.

Chaussée de Wemmel

Construction d'un plateau à hauteur du futur centre administratif

Le nouveau centre administratif ouvrira bientôt ses portes dans la chaussée de Wemmel. L'administration communale veut consacrer l'attention nécessaire à la sécurité de ses visiteurs.

Un plateau pavé sera construit sur une longueur de 25 mètres pour protéger l'entrée du centre administratif.

Les conditions climatiques rendent difficile la fixation d'une date de début de chantier mais il devrait normalement commencer dans le courant du mois de mars et durer, au total, cinq semaines. Il sera réalisé en deux phases pour conserver l'accès au bâtiment où des travaux de rénovation sont toujours en cours. La longue durée de ce chantier est à imputer au temps de séchage nécessaire à la réalisation d'un plateau.

Seule la circulation locale sera admise pendant les travaux, le reste sera dévié.

Dans le but d'assurer la sécurité autour du centre administratif, la circulation à sens unique sera instaurée dans la chaussée de Wemmel vers la place Reine Astrid dès que l'administration communale aura déménagé. Cette disposition n'améliorera pas seulement la sécurité, elle permettra également d'offrir plus de places de stationnement. Dans le futur, une zone 30 sera d'application dans la chaussée de Wemmel.

Pour plus de renseignements sur la construction du plateau surélevé dans la chaussée de Wemmel, vous pouvez vous adresser au service Espace public de la commune au 02/423.13.88



Construction du plateau dans la chaussée de Wemmel: les déviations

La circulation sera déviée de la place Reine Astrid vers la rue Werrie via la rue des Flamands, l'avenue de Jette, la rue Toussaint et la rue de l'Abbé Leroux. Pour se rendre de la rue Werrie vers la place Reine Astrid, il faudra passer par la rue Legrelle et l'avenue de Jette.



Opération "Nature" dans le quartier du Heymbosch

Le samedi 12 mars 2005, une grande action de nettoyage du quartier du Heymbosch aura lieu. Les volontaires se retrouveront les manches et referont une beauté à cette zone verte, à l'initiative du comité du Heymbosch et de l'échevin de l'Environnement, Bernard Lacroix. Pendant cette opération, réalisée en collaboration avec l'ASBL "Promotion Jette", les chemins de promenade dans et autour du Heymbosch seront remis en état. Comme chaque année, l'administration communale a prévu suffisamment de copeaux de bois à répandre sur les sentiers de l'endroit. De plus, divers petits boulots travaillent cette fois au programme: enlever les mauvaises herbes, trier les déchets... Les travailleurs valeureux pourront faire usage du matériel mis à leur disposition par la commune.

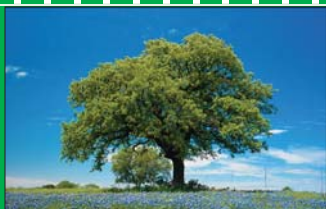
Le comité des commerçants de la galerie Mercure, avec le soutien du collègue des bourgmestre et échevins, offrira un petit "en cas" pour encourager et remercier les volontaires.

**Rendez-vous le samedi 12 mars 2005
entre 9 et 10h à la galerie Mercure.**

Venez nombreux!

Renseignements: M. Verrassel au 02/479.55.47 ou M. De Neef au 02/478.28.28.

Comment se débarrasser des déchets ?



Objets encombrants

Enlèvement par Bruxelles-Propreté. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81 pour fixer un rendez-vous. Enlèvement de 2 m³ d'objets encombrants gratuitement tous les six mois. 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

En-dehors de la belle saison, la Région remplace la collecte dominicale des déchets verts à domicile par l'enlèvement des objets encombrants. Cette opération a lieu tous les dimanches de 14 à 21h. Comme pour les enlèvements habituels en semaine, il y a lieu de prendre rendez-vous auprès de Bruxelles-Propreté - tél. 0800/981.81. Votre présence est indispensable lors du passage du camion.

Déchetteries régionales. Vous pouvez déposer vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...) dans les deux déchetteries régionales. La déchetterie Nord est située rue du Rupel à 1000 Bruxelles, tandis que la déchetterie Sud se trouve boulevard de la 2ème Armée Britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Service gratuit pour les particuliers.

Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible contre paiement pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

Déchets verts et petits déchets chimiques

Service des Plantations. Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les

déchets verts et petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois : 2 m³ gratuits par an, 5 EUR/m³ à partir du 3ème m³. Tarif entreprises de jardinage jettois : 12,50 EUR/m³. Tarif particuliers non-jettois : 12,50 EUR/m³. Tarif entreprises non-jettois : 25 EUR/m³.

Coins verts mobiles. Les déchets chimiques peuvent contenir des éléments qui, s'ils ne sont pas traités de manière spécifique, risquent de porter atteinte à l'environnement. Apportez-les au coin vert fixe de la commune (le service des Plantations de l'avenue du Laerbeek) ou aux coins verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté).

Voici le calendrier des coins verts mobiles à Jette pour les mois de mars et avril.

Place Cardinal Mercier (commisariat) : le 14 mars et 11 avril de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (Notre-Dame de Lourdes) : le 25 avril de 18h30 à 19h30

Si chacun apporte sa contribution à la collecte sélective des déchets, notre environnement se portera mieux.

Le Coin de Terre fête ses 65 ans

L'Oeuvre royale du Coin de Terre a fêté son 65ème anniversaire le 22 janvier dernier, lors de sa réunion annuelle en lisière du Poelbos.

Le Coin de Terre fut créé dans un esprit de solidarité. Dans le courant de la seconde guerre mondiale, la population fut durement éprouvée et parvint à peine, dans certains cas, à répondre à des besoins de base. C'est ainsi qu'à Jette, des terrains communaux et privés furent utilisés pour permettre aux plus démunis de cultiver des légumes. Quelque 2000 familles ont pu profiter de ces lopins de terre pendant cette période difficile.

En 65 ans, le Coin de Terre s'est transformé en occupation de temps libre. Pourtant, il a conservé sa vocation de solidarité: les personnes moins bien loties ont elles aussi l'occasion de faire partie du projet. Le Coin de Terre compte 300 membres. Ensemble, ils cultivent environ 270 jardins dans la commune. Ces jardins sont dispersés sur le terrain derrière l'AZ-VUB,



dans la petite rue Essegheem, la rue Jules Lahaye, au service des Plantations, le long de la voie de chemins de fer, près du bois de Dielegheem sur la rue Bonaventure et dans la rue de l'église Saint-Pierre près des jardins du CPAS.

Malgré son âge respectable, l'association reste dynamique. Les terrains de la VUB utilisés par le Coin de Terre seront bientôt réaménagés. Les prescriptions quant au type des maisons de jardin, la propriété publique et les clôtures seront remises à jour.

L'Oeuvre royale du Coin de Terre a récemment travaillé à l'élaboration d'un règlement visant à harmoniser les différents jardins dans la commune. Ce règlement a été repris par la Région pour l'appliquer au niveau régional.

Tout cela démontre bien que le Coin de Terre, commencé dans un esprit de solidarité, peut aujourd'hui jouer au niveau local un rôle de premier plan dans la sensibilisation à un environnement sain.

Déchets de jardin et de cuisine ... au compost...!



Composter ses déchets ménagers n'est pas bien compliqué, même pour ceux qui ne possèdent pas de jardin. Pour vous le démontrer et vous aider à améliorer votre technique, la commune de Jette vous propose, en collaboration avec l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, de participer à une formation sur le compostage. Cette formation, qui est entièrement gratuite, se compose d'une séance théorique et d'une séance pratique.

Vous souhaitez connaître les trucs et astuces d'un bon compost et la technique qui vous convient le mieux ?

**Inscrivez-vous à l'atelier théorique qui aura lieu le
mardi 22 mars 2005
de 19h30 à 21h30**

à la salle du service des Plantations
(avenue du Laerbeek 120 à 1090 Jette)

Inscription (souhaitée) et renseignements : service communal de l'Environnement - 02/478.22.99 ou svandezande@jette.irisnet.be (à l'attention de Sylvie Van de Zande)

Les renseignements concernant la séance pratique (qui sera donnée en principe le samedi 26.03.2005) vous seront communiqués lors de votre inscription.

Un médecin généraliste le soir

Le dispensaire Médinuit accueille les patients en dehors des heures traditionnelles de consultation.

"Nous avons essayé de répondre à un besoin sans empiéter sur les plates-bandes de qui que ce soit!" Voilà comment le Dr. Patrick Bacart, président de l'ASBL Médinuit, explique l'ouverture du dispensaire de nuit Médinuit à Molenbeek. La maison de garde médicale, ouverte en semaine de 20h à 8h et sans interruption entre le vendredi soir et le lundi matin, a vu le jour le 30 janvier dernier. Les actes prestés sont facturés au tarif conventionnel de base.



Le projet est parti d'un double constat: d'une part, trop de gens vont aux urgences sans que leur état ne requière de spécialiste et, d'autre part, tout un pan de la population n'appelle pas de médecin généraliste mais se déplace jusqu'à lui/elle. Ce dernier point explique une propension à se rendre aux services d'urgences des hôpitaux aux heures où les cabinets de généralistes sont fermés.

Forts de ces observations, en 2002, des membres de deux associations de médecins généralistes à Bruxelles, l'AGEMO (Association de Médecins généralistes

entre Midi et Ouest) et le GGNO (Groupement des Généralistes du Nord-

Ouest) se réunissaient pour se pencher sur la problématique de la garde médicale à Molenbeek - commune dépourvue de service de garde hospitalier - et dans les communes avoisinantes (Jette, Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe, Koekelberg, Laeken). Le but était de mettre à la disposition du public un accueil pour des consultations en médecine générale la nuit, le week-end et les jours fériés. L'ASBL Médinuit naissait.

Le dispensaire Médinuit du boulevard du Jubilé, ne se distingue en rien d'un cabinet traditionnel si ce n'est qu'il ouvre ses portes à des heures peu habituelles. Les

soins y sont dispensés par des généralistes qui, pour la plupart, travaillent dans un autre cabinet également. L'équipement est identique à celui que l'on peut trouver dans n'importe quel lieu de pratique médicale. Chaque soir, les week-ends et les jours fériés, un médecin assisté d'une aide-soignante assure les consultations de médecine générale et les premiers soins qui ne nécessitent pas l'intervention d'un spécialiste.

Une particularité supplémentaire est à souligner: l'ASBL Médinuit, dans une volonté de rendre le dispensaire résolument accessible à tous, a opté pour le brassage culturel. Certains membres du personnel maîtrisent, en effet, l'arabe en plus du français et du néerlandais parlés plus couramment à Bruxelles.

Le projet, premier du genre en Belgique, a été salué par Rudy Demotte, ministre fédéral de la Santé publique qui, séduit par l'initiative de Médinuit, prévoit la création de cinq autres dispensaires dans le pays.

La maison de garde médicale Médinuit, située au 93 boulevard du Jubilé à 1080 Molenbeek, ouvre ses portes en semaine de 20h à 8h et du vendredi 20h au lundi 8h sans interruption. Tél.: 02/427.97.27 (répondeur lorsque le dispensaire est fermé).

Mutuelle ou Vierge Noire : chaque problème a son médecin

Tout le monde a déjà consulté un médecin. A plus forte raison, les personnes handicapées, malades chroniques ou invalides. Pour ces personnes, néanmoins, ces visites dépassent la simple dimension médicale au sens strict du terme. En effet, un handicap, une maladie chronique ou invalidante peuvent entraîner tout une série de droits, de revenus de remplacement, de compensations. Mais ces interventions ne sont accordées qu'après examen médical ou expertise par un médecin officiellement agréé. Chaque droit particulier requiert une procédure particulière... et un médecin particulier.

Le médecin traitant

Le médecin de famille constitue souvent le premier maillon dans toute procédure de demande d'allocation, d'avantages sociaux/fiscaux, d'allocations familiales majorées... Il est le plus proche de vous et connaît votre historique médical personnel. Il a aussi souvent une idée de l'influence de votre maladie ou handicap sur votre vie sociale, familiale, professionnelle ou sur votre temps libre. Il est donc fortement recommandé d'examiner votre situation avec le médecin de famille, de prendre le temps de discuter des procédures possibles.

Le médecin du service médical du Service Public Fédéral Sécurité Sociale (SPFSS)

Il existe 2 services de médecins bien distincts: celui qui ne s'occupe que des allocations aux personnes handicapées et des avantages fiscaux/sociaux et celui qui ne s'occupe que des allocations familiales majorées pour tout enfant handicapé.

Gardez à l'esprit que toute personne demandeuse doit passer un examen médical, l'expertise médicale, auprès d'un médecin du Service Public Fédéral Sécurité Sociale. Et cela bien que les documents remis au SPFSS soient remplis par un médecin - généraliste ou spécialiste. Le but est avant tout de constater si une personne répond ou non aux conditions d'octroi d'une allocation pour personne handicapée, d'une allocation familiale majorée,...

Le médecin conseil de la Mutualité

Toute personne en incapacité de travail doit en avvertir en temps opportun son employeur et la mutualité. La personne est alors convoquée à un examen médical et le médecin-conseil de la mutualité établit un rapport médical.

La période d'incapacité de travail primaire s'étend sur la première année. Ensuite, la personne passe dans le régime de l'invalidité.

Le médecin du travail

Un examen devant un médecin du travail a pour but de garantir la santé du travailleur en fonction de la nature du travail exécuté, des risques encourus... Il peut dépister les maladies professionnelles, informer sur les conditions de travail, conseiller...

Il est utile de se préparer mentalement à un examen médical mais restez vous-même: ce n'est pas un jeu concours. Etre bien préparé signifie pouvoir bien évaluer sa propre situation.



51ème édition de l'Opération Arc-en-Ciel

Récolte de denrées au profit d'associations de jeunes

L'ASBL Arc-en-Ciel est une association qui a pour but de faciliter l'accès de tous les enfants aux activités de loisirs actifs et éducatifs.

Le moment-phare (le plus connu du public) des activités de l'ASBL est certainement l'Opération Arc-en-Ciel qui se déroule chaque année lors du deuxième week-end du mois de mars. Il s'agit d'une grande récolte de vivres non périssables organisée au bénéfice de 250 associations d'enfants (homes d'enfants, maisons de

quartier, maison de jeunes, écoles de devoirs,...) à Bruxelles et en Wallonie.

L'objectif est de faire en sorte que chaque association bénéficiaire de vivres puisse réaliser une économie sur son budget nourriture au profit de celui consacré aux loisirs et aux vacances. Chacune des 250 associations reçoit en moyenne 700 kg de vivres, soit une économie d'approximativement 1.050 euros sur le budget nourriture, par an.

Cette année, les vivres non périssables seront récoltés les samedi 12 et dimanche 13 mars.

L'ASBL a toujours besoin de volontaires. Contactez Bertrand Lievyns (pour Bruxelles) au 0477/48.39.74

Renseignements: Arc-en-Ciel ASBL (Julien Bouvier). Tél.: 02/675.73.11. Courriel: julien.arcenciel@skynet.be

Rencontres et animations pour les femmes de tous âges et toutes origines

L'Espace-Femmes de Jette est un espace interculturel et intergénérationnel. C'est un lieu de rencontres, de relaxation, d'information, de formations, de découvertes... ouvert aux femmes de tous âges et de toutes origines.

L'éventail des activités proposées est large et varié sans pour autant être figé puisque l'offre fluctue en fonction des demandes des participantes et de l'apport des volontaires. Voici, pour se faire une idée, un échantillon de ce qui a déjà été proposé: cours de français et d'alphabétisation, ateliers d'informatique, atelier de bricolage (joliment baptisé "Sac à trucs"), couture, sorties culturelles, "tables du monde" au cours desquelles une personne suggère un plat typique de son pays d'origine et tout le monde met la main à la pâte pour le préparer avant la dégustation. Ces activités s'adressent à toutes!

L'Espace-Femmes recherche aussi des bénévoles, dans le cadre d'Echanges de Savoirs et d'ateliers divers, pour animer une ou plusieurs activités et/ou donner des cours de gym le lundi de 10h à 11h.

Les intéressées peuvent contacter Marie-Astrid Lissor au 02/420.64.78 ou Vie Féminine au 02/513.69.00.

L'Espace-Femmes de Jette se situe au 29, place Cardinal Mercier.

EMPLOI

La commune de Jette engage pour les services financiers

un(e) gradué(e) en comptabilité, dynamique et possédant un bon niveau de néerlandais.

Nous vous proposons

Un travail varié accompagné de divers avantages et allocations (assurance hospitalisation, formations, chèques-repas, valorisation des prestations accomplies dans le secteur public et privé sous certaines conditions, ...)

Pour tout renseignement complémentaire et conditions, n'hésitez pas à contacter Madame Paraskevi Dellopoulos au 02/423.12.80.

Le Centre Public d'Action Sociale

procède pour sa Maison de repos au recrutement

- d'infirmiers(ères) gradué(e)s A1
- d'infirmiers(ères) breveté(e)s A2

Votre profil

Vous êtes titulaire du diplôme d'infirmier(ère) gradué(e) ou breveté(e), vous êtes intéressé(e) par une démarche de qualité en ce qui concerne les soins prodigués aux personnes âgées, vous avez un talent d'organisation, vous avez le sens de l'initiative.

Nous vous offrons

Un emploi à temps plein à durée indéterminée au sein d'une équipe dynamique, une ambiance agréable de travail dans une institution attentive à ses collaborateurs, un travail en équipe, la valorisation de votre ancienneté, une formation permanente, les avantages du service public, une rémunération attrayante ainsi que des chèques-repas.

Les candidats les plus rapides seront soumis à un entretien de sélection et les candidats retenus pourront bénéficier d'un engagement dans les meilleurs délais.

Intéressé(e) ? N'hésitez pas à contacter, le plus rapidement possible, le Département du Personnel (Laetitia Procureur - 02/422.46.16-18-77) et à envoyer votre candidature au C.P.A.S. de Jette, rue de l'Eglise Saint-Pierre, 47-49, 1090 Jette.

Besoin d'une aide-ménagère? Pensez aux titres-services

Le système des titres-services permet d'employer une aide-ménagère en toute légalité. Le titre-service est économique (il coûte 6,70 euros) et est déductible fiscalement (prix net de 4,34 euros).

Les activités autorisées sont encadrées et bien définies. Une aide-ménagère peut ainsi nettoyer l'intérieur et les vitres du domicile de l'utilisateur d'un titre-service, effectuer le repassage ainsi que de petits travaux occasionnels de couture, des courses quotidiennes et préparer les repas.

Pour bénéficier de ce service, différentes options s'offrent à vous:

L'inscription peut se faire auprès de la société Accor, émettrice de titres-services. Avenue Herman Debroux, 54 à 1160 Bruxelles. Tél.: 02/678.28.79

Vous pouvez également vous inscrire via le net, sur le www.titres-services.be. Et, si vous ne disposez ni d'une connexion à internet, ni du téléphone, vous pouvez vous rendre à l'Agence Locale pour l'Emploi et vous y inscrire (vous n'êtes toutefois pas tenu de vous y rendre deux fois, l'ALE peut vous inscrire au moment où vous effectuez la demande de l'aide-ménagère).

Une fois inscrit, vous pouvez solliciter l'aide-ménagère auprès de l'ALE en appelant le 02/423.19.10 afin de fixer un rendez-vous. Si, d'aventure, vous tombez sur le répondeur, n'hésitez pas à laisser un message.

Travailler en qualité d'aide-ménagère

L'ALE de Jette recrute régulièrement des

aides-ménagères. Les contrats proposés sont des mi-temps (19h/semaine). Remplir les conditions du plan Activa représente un avantage.

Des réunions mensuelles sont organisées à l'ALE.



L'ALE, votre alliée

ALE de Jette :
rue Vandenschriek 77
- 1090 Jette
- tél. :
02/423.19.10/11/12/13
- fax : 02/423.19.15
- courriel : ale.pwa@skynet.be
- président : W. Daem

Coopération au développement : les communes bruxelloises en action !

Du 14 au 19 mars 2005 vous pouvez, au Westland Shopping Center d'Anderlecht, voir une exposition sur les projets de coopération entre 13 communes bruxelloises et des communes du Sud. Vous pouvez vous faire une idée concrète de ces projets grâce à des photos, vidéo-reportages, produits de l'artisanat local... En fait, c'est une bonne synthèse pour donner aux citoyens une notion de l'implica-

tion des autorités locales dans la coopération au développement et du rôle qu'ils peuvent y jouer.

La commune de Jette a des projets de coopération avec le Mexique et le Maroc. Les autres communes de Bruxelles mettent en lumière notamment des projets avec le Congo, le Bénin et la Bolivie



Première expérience professionnelle: un salon à Tour et Taxis

"Entrez et repartez avec un un job ou un stage", tel est l'optimiste concept du premier Salon National du Job d'étudiant, du Stage et du Premier Emploi. Né de l'initiative conjointe des quotidiens La Libre Belgique et La Dernière Heure, cet événement ouvrira ses portes du 11 au 13 mars 2005 sur le site de Tour et Taxis.

Ce salon doit mettre en présence, d'un côté, des jeunes francophones et néerlandophones de 15 à 25 ans de tout niveau d'études en quête d'une première expérience professionnelle (job d'étudiant, stage, premier emploi) en Belgique ou à l'étranger et, de l'autre, des entreprises, associations, institutions belges (en Belgique ou ailleurs) à la recherche de

jobistes, stagiaires ou de jeunes diplômés.

Le salon s'articulera autour de différents espaces:

Les espaces **Job d'été/Stage et Premier Emploi** mettront le focus sur l'emploi à proprement parler avec des stands, des rencontres entre les jeunes et les entreprises, des démonstrations de métiers, des présentations de sociétés et même, si l'occasion s'y prête, un salon privé pour entretiens (uniquement sur demande).

L'espace **"Services"** sera, quant à lui, orienté "trucs et astuces". Les organisateurs prévoient du relooking, des ateliers de rédaction de CV (avec ordinateurs et imprimantes à disposition), des analyses de profil, de la détente et des massages,

des tests de langues... On trouvera également au menu des infos informatique/internet, sur la banque, les transports, les kots, etc.

A côté de tout cela, les visiteurs pourront assister à des conférences, faire des simulations de création d'entreprises et bien d'autres choses encore.

Avec une prévision de 10.000 offres potentielles de jobs d'étudiants, de stages ou de 1er emploi, le site de Tour et Taxis sera, indiscutablement, "the place to be" pour tous les jeunes qui veulent débiter une carrière.

Tour et Taxis : rue Picard 3 - 1000 Bruxelles

Portes ouvertes à l'Atelier 41

Dans le cadre du week-end chez l'Artisan d'art les 19 et 20 mars 2005, Betty Moerenhoudt vous ouvre sa boutique de 10h à 18h pour une exposition de ses poteries et céramiques. L'atelier sera accessible et vous pourrez assister à des démonstrations du travail de la terre.

Adresse: rue Henri Werrie 41, 1090 Jette

Tél. et fax: 02/427.17.23

Appel aux maraîchers pour un marché nocturne

Un marché nocturne aura lieu le vendredi 27 mai sur la place Reine Astrid et dans la rue Timmermans. Le collège des bourgmestres et échevins et l'échevin des Animations Bernard Lacroix invitent tous les maraîchers jetteois à y prendre part. La participation est gratuite.

Intéressé? Prenez contact avec le service Commerce de la commune au 02/423.13.02.

Sports et détente au programme des vacances

Kids' Holidays Jette

Kids' holidays Jette est la plaine de vacances organisée par la commune de Jette pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans.

Encadrés par des jeunes gens motivés et responsables, les enfants ont l'occasion de partir en visite notamment au parc de circulation, à la ferme pour enfants, à la caserne des pompiers. Psychomotricité, (initiation à la) natation, minigolf, ateliers créatifs et sportifs figurent au programme des activités régulièrement proposées.

La plaine de vacances se situe dans le domaine vert du Poelbos.

Kids' holidays Jette accueille les enfants de 7h30 à 18h.

Vous payerez 5,70 EUR/jour si vous êtes domicilié à Jette, 9,84 EUR en cas contraire. Ce prix comprend collations et repas chaud.

Deviens animateur(-trice) à Kids' Holidays Jette !

Dans le cadre de la plaine de vacances organisées pour les enfants de 2,5 à 12 ans au domaine du Poelbos, notre commune cherche des animateurs(-trices) pour encadrer les enfants durant les vacances de Pâques et d'été. Une rémunération intéressante leur est proposée, de même qu'un repas chaud tous les jours. Les animateurs(-trices) accueilleront les enfants sur un site verdoyant, à deux pas du parc Roi Baudouin.

Si tu as plus de 17 ans et si tu as un brevet de moniteur ou une expérience dans ce domaine, n'hésite pas à poser ta candidature. Nous t'offrons l'occasion idéale d'effectuer un job de vacances intéressant et bien rémunéré. Les animateurs non diplômés gagnent de 46,89 à 54,70 EUR par jour, les animateurs diplômés de 70,29 à 78,10 EUR par jour, les enseignants/animateurs de 84,33 à 92,14 EUR.

Si cette proposition t'intéresse ou si tu souhaites d'autres renseignements, prends contact avec le service communal des Affaires sociales (tél. 02/421.42.02).

Cours d'alphabétisation

Des cours d'alphabétisation sont organisés par la Cellule Cohabitation/Intégration du CPAS de Jette. Il est possible d'assister aux cours de français les mardis, entre 8h30 et 11h30, et les vendredis de 9h30 à 11h30 sur le site du CPAS.

Centre Public d'Aide Sociale de Jette - rue de l'Eglise Saint-Pierre, 47

Tél.: 02/422.46.11

Renseignements et inscriptions: administration communale de Jette - service des Affaires sociales, chaussée de Wemmel 102. Tél.: 02/421.42.01 et fax: 02/421.42.08

Centre culturel de Jette

Des stages pour les enfants de 4 à 12 ans sont organisés durant les congés de Pâques.

Du 29 mars au 1er avril : "Coco dingo"

Chaque oeuf cache un mystère.

Du 4 au 8 avril : "20.000 lieues sous les mers"

Avec le Nautilus, les enfants partiront à la découverte des milliers de merveilles... et des monstres du monde du silence.

Les ateliers se déroulent de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. La garderie est gratuite à partir de 8h et de 16 à 18h.

Les enfants peuvent manger sur place en apportant leur pique-nique.

Prix dégressifs: la 1re semaine : 85 EUR pour le 1er enfant, 80 EUR et 75 EUR pour les 2ème et 3ème enfants d'une même famille. Pour la 2me semaine : 95, 90 et 85 EUR.

Renseignements: Centre culturel de Jette - boulevard de Smet de Naeyer 145. Tél.: 02/426.64.39 (demander Chantal Farin).

Le Centre de formation sportive

Les enfants, regroupés en fonction de leur âge et de leur niveau, sont accueillis pour des activités de 9 à 16h.

Toute une palette de stage est proposée, que l'on veuille faire du sport, se perfectionner en langue ou même faire du cirque, de la bande-dessinée ou devenir un jeune reporter pendant une semaine. Le centre de formation sportive organise, entre autres: "circ-mômes" où la magie du cirque permet d'améliorer de façon ludique la motricité des petits (5-7 ans), de

la danse afro-latino, du football, de la plongée (pour novices et initiés), de l'immersion néerlandais, des stages de reporter, des aqua-stages...

Les enfants doivent amener leur équipement.

Les prix varient selon le stage choisi de 60 à 130 EUR la semaine et un tarif spécial est accordé aux enfants jettois.

Pour tous les renseignements: Centre de formation sportive au 02/420.53.02.

Les Ateliers de Caroline

Diverses activités associant le bricolage, les marionnettes ou le théâtre et même une initiation aux techniques de cirque sont proposées aux bambins de 4 à 7 ans.

Un thème précis est toujours défini suivant les périodes. Pendant ces vacances de Pâques, les sujets choisis sont: du 29 mars au 1er avril, "le lapin de Pâques" et du 4 au 8 avril, "les insectes et moi."

Les ateliers se tiennent, en groupes bilingues, de 9h à 16h30 et coûtent 70 EUR, la première semaine, et 80 EUR, la seconde. Il faut prévoir un supplément de 10 EUR par semaine pour la garderie de 7h30 à 9h et/ou de 16h30 à 18h25.

Les Ateliers de Caroline - rue Léon Theodor 151. Tél.: 02/461.36.90. Fax: 02/461.36.91. Courriel: caroline@idshows.com. Site internet: www.Ateliersde-vanCaroline.be.tf

La Ferme pour Enfants

La Ferme pour Enfants transforme les jeunes citadins de 7 à 9 ans en petits fermiers le temps d'un stage. Elle organise un stage de quatre jours du 29 mars au 1er avril au prix de 32 EUR. Pendant la deuxième semaine des vacances, du 4 au 8 avril, c'est un stage de 5 jours qui est proposé au prix de 40 EUR.

La Ferme pour Enfants - petite rue Sainte-Anne 172

Renseignements: Tél.: 02/479.80.53.

Soyez stages

Destinés aux jeunes à partir de 5 ans, ces stages permettent de s'initier ou de se perfectionner dans de nombreuses disciplines sportives, culturelles et artistiques. En avril, les enfants pourront s'adonner aux joies du mini-basket, au VTT, au mini-tennis, à la danse et aux multisports dans les installations des écoles Aurore et Van Asbroeck.

Un tarif spécial est accordé aux enfants domiciliés dans la commune de Jette.

Les renseignements se prennent auprès de Olivier Corhay au 0474/95.07.33 ou Grégoire Ryckmans au 0478/67.62.56. Une adresse email est également à disposition: soyeystages@hotmail.com.

Centre d'Arts Martiaux Jettois

Chaque jour, de 9h à 16h, le CAMJ propose des activités telles que les arts martiaux, la psychomotricité, la natation, des promenades et des sports d'extérieur.

Ces stages sportifs s'adressent aux garçons comme aux filles de 3 à 12 ans et coûtent 60 à 70 EUR par semaine.

Centre d'Arts Martiaux Jettois - rue Tilmont 86. Tél.: 02/426.79.63. Site internet: www.camj.be. Courriel: sinani@chello.be.

Sportostages

Le sport mais aussi la danse et le bricolage sont au programme de Sportostages. De nombreuses activités sportives (badminton, volley, basket, base-ball...) sont possibles et, si votre enfant le souhaite, il pourra bricoler et s'initier ou se perfectionner à la danse moderne.

Le prix est fixé à 75 EUR pour la semaine allant du 28 mars au 1er avril (6 EUR sont demandés pour la garderie).

Sportopolis - avenue du Laerbeek 125.

Informations: Walther D. Tél.: 0477/667.313

Remember 40-45

Du 9 avril au 8 mai 2005, la commune de Jette se souvient de la vie pendant la seconde guerre mondiale.

3 expositions

60 ans déjà... La Croix-Rouge dans la tourmente

Reconstitutions d'un poste de soins et d'une salle d'opération, présentation de documents d'époque

A l'église de la Madeleine (avenue de Jette 225) du 17 avril au 8 mai

La vie quotidienne sous l'occupation et dans les camps

Galerie d'illustrations photographiques

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue J. Tiebackx 14) du 10 avril au 8 mai

La libération par les Britanniques

Uniformes et matériel de l'armée britannique

A l'Hôtel communal (place Cardinal

Mercier 10) du 24 avril au 8 mai

2 conférences

"La fin de la guerre: la vie de tous les jours, la résistance, la collaboration et la libération des camps" par Luc de Vos, le 26 avril

"Le terrorisme international - La guerre mondiale du XXIème siècle?" par Rik Coolsaet, le 18 avril
Info: 02/423.12.92

UNE INITIATIVE DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS ET DE L'ECHEVIN DE LA VIE ECONOMIQUE ET DES ANIMATIONS, BERNARD LACROIX

REVIVEZ LA LIBÉRATION DE JETTE ! Le 8 mai

Défilé de véhicules et campement militaire sur la place Cardinal Mercier

PRINTEMPS DES SCIENCES À L'ULB Petits et grands, posez un autre regard sur votre ville



Le Printemps des Sciences revient au campus de la Plaine où les visiteurs auront l'occasion de découvrir l'"Exposition des Sciences". Du 14 au 20 mars, les étudiants de l'ULB et des Hautes Ecoles scientifiques de Bruxelles disposeront de plus de 1200 m² pour présenter les travaux et animations qu'ils ont mis au point sur le thème "Science et ville". Les stands des étudiants seront organisés autour de l'exposition "Ma ville, un milieu vivant", conçue par des chercheurs de l'ULB et structurée en 5 volets: urbanisme, eau, air, biodiversité et santé. Jeunes et moins jeunes pourront ainsi s'initier à la science tout en s'imprégnant d'une foule d'informations qui leur feront aimer leur ville et la regarder sous un jour nouveau.

Un grand nombre d'activités encadrées sera proposé dans les locaux de l'ULB et ceux des Hautes Ecoles participantes. Tout le monde s'y retrouvera, de la 1^{ère} primaire à la 6^{ème} année secondaire. Attention: toutes ces activités sont gratuites mais nécessitent une inscription préalable.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler Infosciences au 02/650.50.24 ou consulter le site internet: www.ulb.ac.be/infosciences

Conférences de l'Antenne Interuniversitaire: programme 2005

Les conférences de l'Antenne Interuniversitaire UCL/ULB de Jette et du nord-ouest de Bruxelles seront présentées à 14 heures 30 dans la Salle communale des Fêtes de Jette, place Cardinal Mercier, n° 10.

Judi 17 mars 2005 : «La problématique de la surdité» par Aline Marque, Docteur en Médecine.

Judi 21 avril 2005 : «Archéologie à Bruxelles» par Pierre Bonenfant, Historien de l'Art, archéologue.

Prix : 3,70 EUR par conférence payable à l'entrée (prière de vous présenter au minimum 1/2 heure à l'avance) ou au préalable auprès du service du 3^{ème} Age.

Infos et inscriptions : entre 10h00 et 11h30 (sauf le jeudi : de 14h00 à 15h30) du Service du 3^{ème} Age au Centre administratif de Jette, rue Henri Werrie 18/20 (1^{er} étage - bureau 130) - 02/423.12.66.

Des poèmes percutants: les "Tambours pour la paix"

Dans le cadre de la Journée mondiale Poésie-Enfance, l'échevin de l'Enseignement francophone Didier Paternotte et les élèves des écoles communales francophones de Jette vous invitent à vous associer aux

Tambours pour la Paix

le lundi 21 mars 2004

de 11h30 à 12h

dans le parc Garcet (place Cardinal Mercier)



Le même jour à la même heure, sur les places de villes et villages de nombreux pays, les enfants battront tambour en proclamant leur volonté de paix. Le tambour qui a toujours conduit les hommes à la guerre devient ainsi le symbole des enfants qui conduisent le monde vers la joie et la paix.

Cette action unit l'expression poétique à la fraternité des enfants du monde. Les jeunes participants sont en effet invités à écrire un texte poétique sur le thème «Les Tambours pour la Paix». Ces poèmes seront déclamés le 22 mars prochain dans le parc Garcet par une délégation de chaque école, avec la participation des ateliers de percussion du Centre culturel de Jette.

Voulez-vous, de temps en temps, venir nous aider ?

Appel aux bénévoles

Le Service du 3^{ème} Age de la commune de Jette organise, depuis de nombreuses années déjà, diverses activités à l'intention des seniors : excursions d'un jour, visites culturelles, WE gastronomiques, séjours, thé-dansant, spectacles, théâtre, conférences, cours de danses de salon, cours de langues, etc... 1.001 raisons pour combattre l'inactivité et la solitude qui rendent l'homme triste.

Dans le cadre de l'organisation de ces

activités, des bénévoles seraient les bienvenus. Si vous êtes senior, disposé(e) à donner un coup de main occasionnel pour la mise de courrier sous enveloppe, le collage d'étiquettes, pour servir les boissons et collations lors d'activités à Jette.

Si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps, complétez le bon ci-contre et envoyez-le à: commune de Jette - service du 3^{ème} âge, rue Henri Werrie 18-20, 1090 Jette. Vous pouvez également contacter Patricia Hellem au 02/423.12.66.

MONSIEUR : NOM
 PRENOM DATE DE NAISSANCE :
 et/ou MADAME : NOM DE JEUNE FILLE
 PRENOM DATE DE NAISSANCE :
 ADRESSE : Rue/Av./Bd N° Bte
 Code postal Commune :
 TELEPHONE : Poste fixe 02/..... GSM
 ADRESSE EMAIL : @

Je souhaite vous aider dans la/les tâche(s) suivante(s) :

- Mise de courrier sous enveloppe lors de l'envoi des programmes des activités
- Collage d'étiquettes
- Servir des boissons et collations lors d'activités organisées à Jette
- Assister la responsable lors de l'accompagnement d'un groupe

AGENDA

MARS

Le 11.3: à 20h30, dans le cadre des "Armillaire Blues Nights", Bob Christopher (Brussels' Texas blues concert). Avec Bob Christopher (chant, guitare), Vassily Moltchanov (Basse), Igor Moltchanov (batterie). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée: 9 EUR - 7 EUR sur réservation. Infos et réservations: 02/426.64.39.

Le 12.3: Conférence "Le tour de Jules Verne en 60 minutes". Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée: 4 EUR. Infos et inscriptions: Myriam Vanderzippe au 02/425.24.20 ou par courriel: myriam.vanderzippe@belgacom.net.

Le 12.3: La nuit Tarantino. 5 films du réalisateur américain ("Pulp Fiction", "Reservoir dogs", "Kill Bill 1 et 2" et "True romance"). Début à 20h et clôture à 7h30 avec un petit-déjeuner. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR pour les étudiants. Infos et réservations: 02/420.79.04.

Le 13.3: de 14 à 16h30, dans le cadre du cycle "Voir le Monde", conférence audiovisuelle: "Cracovie: la belle de Pologne" par Louis But. A la salle communale des Fêtes (place

Cardinal Mercier 10). Infos et réservations: de 10h à 13h au 02/649.76.95.

Le 20.3: A 15h, dans le cadre des Dimanches d'Aurélié, "Eléfantino" par le Théâtre des Zygomars. Au Centre culturel de Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Infos et réservations: 02/426.64.39.

Le 24.3: dans le cadre du Ciné-Club Soukirai, "Les Cent Pas" de Marco Tullio Giordana. Au Centre culturel de Jette (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée: 2,50 EUR. Infos et réservations: 02/426.64.39.

Le 24.3: de 14h15 à 17h15, Cent ans de jazz: "Ladies first, the great vocalists of Jazz and the coming-up wave" par Vicky Down (musicien) et Louis Stevens (documentaliste). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR la séance. Infos et réservations: 02/426.64.39.

Le 25.3: de 14 à 16h30, dans le cadre de "Rencontre autour d'un Thème", Groupe de parole: "La reconnaissance", organisé par le nouveau centre Primavera. Au Centre culturel de Jette (bd de Smet de Naeyer 145). Infos et réservations: 02/428.90.43.

Comédie sur un quai de gare

Le quai d'une gare dans un petit village. Deux hommes et une femme attendent un train. L'un des hommes engage la conversation. Il a une idée derrière la tête, une idée un peu folle, mais qui ne porte pas particulièrement à conséquence. Alors, il tente le coup. Il n'y croit pas trop, mais le jeu est plutôt amusant. Ils se mettent à parler, s'expliquent, se racontent, se poussent à bout. Le fil du dialogue devient une corde raide, un fin cordon qui menace de se briser au hasard d'une discussion, les renvoyant à leur point de départ : des étrangers qui attendent un train... mais la parole ne se rompt pas.

Dès les premières lignes l'auteur impose un langage, celui du quotidien. Sans jamais devenir ordinaire, Samuel Benchétrit pratique une langue "de tous les jours", une langue affûtée qui fait mouche, celle qui respire la vie, la spontanéité, celle qui trahit les humeurs et dévoile les sentiments.

Avec Ingrid Brasseur (Michelle), Roger Macharis (Charles), Guy Vereecken (Vincent) et Estelle Kernévez (l'hôtesse), dans une mise en scène de Sylvain De Wael

"Comédie sur un quai de gare" de Samuel Benchétrit

Par l'Union Dramatique

Au Centre culturel Armillaire

(bd de Smet de Naeyer 145)

Les 4 et 5 mars 2005 à 20h,

le 6 mars 2005 à 15h

Entrée : 10 EUR - 8 EUR sur réservation - 6 EUR pour étudiants, passeports ABCD et carte S

Info et réservations : 02/426.64.39



Concert de solidarité à la Basilique

Le dimanche 20 mars à 16h aura lieu, en la Basilique de Koekelberg, un grand concert en faveur de Handicap International.

A l'initiative de Diana Gonnissen, cantatrice et professeur à l'Académie de Jette, des oeuvres avec flûtes, guitares, violons... seront interprétées par des professeurs et élèves de différentes disciplines (chant, danse et instruments) unis dans un même élan de solidarité. Encadrés par leurs professeurs, les élèves des académies de musique d'Anderlecht, Ixelles, Waterloo, entre autres, participeront à une réelle expérience qui les initiera aux exigeantes réalités du métier d'artiste.

Au programme de ce concert, des oeuvres de Bach, Mozart, Pachelbel, Demantius, dans la première partie et Stabat Mater de Pergolese dans la seconde moitié.

L'entrée au concert sera gratuite. Une collecte sera organisée à la pause pour recueillir les dons.

Conférence-débat sur le thème:

L'ENFANT AGRESSIF... OU COMBATTIF?

Nous héritons tous d'une dose d'agressivité qui nous aide à vivre et à forger notre place dans la société. La manière dont cela se fait peut se révéler destructif, engendrant des relations interpersonnelles désastreuses. Une autre manière est d'utiliser cette force agressive de manière constructive afin de se projeter dans un avenir heureux. Comment transmettre cet art à nos enfants?

Conférence-débat avec Philippe BEAGUE, psychologue, psychanalyste, Président de la Fondation Française DOLTO.

Le 22 mars à 20 heures au Centre Culturel de Jette - P.A.F.: 5 euros

Infos: ASBL Humania, tél.:02/479.92.75

A l'occasion du centième anniversaire de la création de "La Veuve Joyeuse" de F. Lehár, l'opérette s'invite à l'opéra au cours d'un APRÈS-MIDI LYRIQUE

le samedi 5 mars 2005 à 14h30

à la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Avec Tonino Carlino, ténor,
et Naya Rodriguez-Castinado, soprano.

Au programme :

extraits d'opérettes et d'opéras de compositeurs célèbres
(F. Lehár, N. Dostal, F. Lopez, L. Bernstein, G. Verdi, G. Puccini,
G. Donizetti).

A l'issue du spectacle, rencontre avec les artistes autour du verre de l'amitié.

Entrée : 8 EUR - étudiants et 3ème âge : 6,50 EUR

Info et réservations : 02/428.71.03

Samedi 26 mars 2005
de 10h30 à 12h30

GIGANTESQUE CHASSE AUX OEUFS

dans le parc Huybrechts (entrée : rue UYTTEHOVE)
Pars à la recherche de milliers d'oeufs!

Les organisateurs te demandent de ne pas ramasser plus de 2 balles d'échange.

Rends-toi ensuite au stand d'échange,
où tu recevras 10 oeufs
en chocolat (maximum).

Tous les enfants jusque 130 cm,
même accompagnés des parents,
sont les bienvenus.

Animations : jeux, clown, grimage, ...

Bon amusement !



AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS
DE L'ÉCHEVIN DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX ET
DE L'ASBL «PROMOTION DE JETTE», PRÉSIDIÉE PAR TONY MEULEMANS.

EN PARTENARIAT AVEC ING BELGIUM SA



JEUNES TALENTS

recherchés pour Fiest A Jette 2005

Pas mal de jeunes artistes sont à la recherche d'une scène pour pouvoir se produire.

Des talents remuants mais encore inconnus se terrent dans des caves et des kots pour leurs répétitions. Un tas d'artistes et de groupes trépignent dans l'attente de faire écouter leur musique au public.

Le collège des bourgmestre et échevins, l'échevin de la Communauté flamande Werner Daem et l'échevin des Animations Bernard Lacroix veulent donner un coup de pouce à ces jeunes gens créatifs et les placer cet été - en juillet et en août 2005 - sous les feux de la rampe du festival d'été "Fiest A Jette". Tous les genres qui d'une manière ou d'une autre s'intègrent au cadre de ce festival sont les bienvenus: reggae, ska, salsa, soul, funk, musique du monde... Neuf groupes sélectionnés pourront chaque vendredi soir ouvrir "Fiest A Jette" dans le parc de la jeunesse jettois.

Il y a plus. Les neuf groupes choisis pourront placer un de leurs morceaux

sur le cd "Fiest A Jette 2005" qui sortira à l'occasion du festival. A côté des élus, Ritmo Latino, Chicas del Mundo, Zonko, Rey Cabrera, Mss. Hyde (ex-Hooverphonic), Doble Impacto, Eric Baranyanka & The Afro-Latino Convention, Afromandinka & Paco Diatta assureront quatre-vingt minutes de musique estivale!

Du reste, une surprise supplémentaire est prévue pour trois des neuf groupes choisis: l'agence de booking Boom! leur offre une série de concerts d'une valeur totale de 1.000 euros!

Le premier rendez-vous de "Fiest A Jette" aura lieu le vendredi 1er juillet 2005 à 19h30 au Parc de la Jeunesse, avenue du Comté de Jette. Tout le monde est évidemment invité!

Pour plus d'infos: Michel Walgraeve, commune de Jette - service de la Communauté flamande, rue Henri Werrie 18-20, 1090 Bruxelles. Tél.: 02/423.13.73. Mail: mwalgraeve@jette.irisnet.be

Le Centre Armillaire présente...

Voir le Monde

Voir le Monde, grâce à des sujets traités en profondeur par d'enthousiastes reporters-conférenciers, offre à la fois rêve, évasion et découvertes.

Cracovie: la belle de Pologne

Orgueilleuse cité historique classée parmi les douze plus belles villes du monde par l'Unesco, Cracovie a poussé lentement sur les ruines de temples païens pour éclore en palais, églises romanes et cathédrale gothique. Les siècles lui ont légué une richesse architecturale miraculeusement intacte. Cracovie est un lieu d'exception que Louis But nous donne à voir et à ressentir à travers un spectacle multi-images de grande qualité, où l'atmosphère des cités de l'Est aux lumières mordorées reste incomparable. Cracovie est aussi une véritable ville d'artistes que l'auteur invite à rencontrer au hasard des quartiers pittoresques. Le reportage continue par un tour d'horizon de la Pologne, pays d'une richesse culturelle et artistique insoupçonnée que l'Histoire n'a jamais épargné.

"Cracovie: la belle de Pologne" par Louis But

Le 13 mars à 14h et 16h30

A la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Info et réservations: de 10h à 13h au 02/649.76.95.



Cent ans de jazz

A travers le cycle de conférences "Cent ans de jazz", c'est l'histoire de ce mythique genre musical qui est retracée par deux passionnés: Vicky Down (musicien) et Louis Stevens (documentaliste). L'éducation musicale se fait à coups de séquences vidéo, extraits musicaux, anecdotes et beaucoup de bonne humeur.

Cent ans de jazz: "Ladies first, the great vocalists of Jazz and the coming-up wave"

Le 24 mars 2005 de 14h15 à 17h15

Au centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR la séance

Info: 02/426.64.39.

Ciné-club Soukirai

Deux rendez-vous cinéma ce mois-ci au ciné-club Soukirai.

La nuit Tarantino

Cette nuit-marathon commencera avec "Pulp Fiction" suivi de "Reservoir dogs", "Kill Bill 1 et 2" et "True romance". Début à 20h et clôture en beauté à 7h30 avec un petit-déjeuner.

Le 12 mars 2005 à 20h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR pour les étudiants

Info: 02/420.79.04

"Les cent pas" de Marco Tullio Giordana

A Cinisi, un bourg sicilien, cent pas séparent la maison de Peppino Impastato de celle du patron de la mafia Tano Badalamenti. Peppino refuse de les parcourir. Il décide de se présenter aux élections communales mais il est assassiné deux jours avant le vote. Vingt années plus tard, le parquet de Palerme renverra Badalamenti devant la justice mais le procès n'a toujours pas eu lieu. Marco Tullio Giordana signe un pamphlet vibrant et implacable, basé sur une histoire réelle.

Le 24 mars 2005 à 20h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 EUR

Info: 02/426.64.39.



"Eléfantino"

On démonte, on démonte, pour la première fois... Monsieur Sentimento est contraint de fermer le cirque: plus assez de spectateurs. Il offre à Eléfantino, son jeune éléphant, un billet d'avion pour l'Afrique. L'éléphanteau, dont le cirque était la seule famille, part vers l'inconnu à la recherche des siens. D'Europe en Afrique, de la ville à la savane, du cirque à la horde, un long voyage commence, semé d'embûches et de rencontres, d'amitiés et de dangers. En quête de ses racines, Elefantino voudrait devenir un vrai éléphant. Le spectacle dure 50 minutes.

Les Dimanches d'Aurélié: "Eléfantino" par le théâtre des Zygomars (à partir de 3 ans)

Le 20 mars 2005 à 15h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 6 EUR

Info et réservations: 02/426.64.39



Armillaire Blues Nights

Bob Christopher

(Brussels' Texas blues concert)

Bob Christopher est un bluesman guitariste-chanteur-compositeur américain établi à Bruxelles. Il commença sa carrière musicale au début des années '60, époque où l'on n'étudiait pas le blues dans les livres mais seulement à l'écoute des disques. Il s'est forgé un style unique à la guitare acoustique ou électrique. Il a joué dans différents groupes au Texas et en Californie où il forma le légendaire Frisco Blues Band. Il joue maintenant sous son propre nom partout en Europe.

Avec Bob Christopher (chant, guitare), Vassily Moltchanov (Basse), Igor Moltchanov (batterie).

Le 11 mars 2005 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR sur réservation

Info et réservations: 02/426.64.39.



Armillaire Blues Nights

Le 22 avril : The Blue Chevy's (jump)

Le 20 mai : Claude Bourbon et de "The Frog with the Blues" (acoustic blues)

Armillaire Jazz Nights

Ben Sluijs Quartet

Ben Sluijs fit d'abord un écolage musical classique en académie avant de s'orienter vers le jazz. Il joua plus de huit ans dans le même quartet (avec piano) avec lequel il réalisa 4 CD salués par la presse et le public.

Son dernier album "Flying circles" fut nommé par la sélection "Finest in Belgian Jazz". Ben Sluijs fut désigné comme le saxophoniste le plus lyrique et poétique de la scène jazz belge.

Il a donné des concerts à Mexico, New-York, Montréal, en Hollande, Allemagne et Italie.

Ben Sluijs fut rejoint, en 2003, par Jeroen Van Heerzele au sax ténor pour former un nouveau quartet, complété par le bassiste italien Manolo Cabras et le batteur tchèque Marek Patrman.

Le 25 mars 2005 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR sur réservation

Info et réservations: 02/426.64.39



Armillaire Jazz Nights

Le 29 avril : "Jama" - Marco Locurcio Quintet

Le 27 mai : "Jojoba" - Jean-Luc Pappi / Eric Fusillier Quartet

Centre Armillaire: Conférence

"Le tour de Jules Verne en 60 minutes"

Cette conférence, consacrée à l'auteur, sa vie et aux thèmes développés dans ses livres s'adresse à tous (les jeunes comme les adultes). Le professeur et écrivain Michel Decobu, passionnant conférencier, répondra ensuite aux questions du public. Cette conférence est l'occasion d'apprendre tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'auteur du "Tour du monde en 80 jours".

Conférence "Le tour de Jules Verne en 60 minutes"

Le samedi 12 mars 2005

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 4 EUR

Inscriptions et informations (notamment sur l'heure de la conférence): Myriam Vanderzippe au 02/425.24.20 ou par courriel: myriam.vanderzippe@belgacom.net.